

Les armoiries du général Dufour

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **2 (1888)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1. Cramer (Genève) fig. 267.
2. Sivebeck, fig. 268.
3. A. de Zeltner, fig. 269.
4. F. Peter Zeltner, der Altère, fig. 270.

Ces ex. libris sont relevés d'après les originaux de

M. Jean Grellet.

Les Armoiries du Général Dufour.

(Notes complémentaires. V. N. de juin)

Le général Dufour descendait d'une famille du village de Bourdigny (territoire de l'ancienne République de Genève) admise à la bourgeoisie en 1640 mais n'ayant jamais exercé aucune charge dans l'ancienne République de Genève. Les Dufour avaient sûrement des armes lors de leur admission à la bourgeoisie et il est bien probable que ces armes devaient être les mêmes que celles de la famille patricienne de ce nom, éteinte actuellement à Genève, mais qui doit subsister à la campagne et notamment au pays de Six. Cette famille patricienne portait d'azur au chevron d'or et quelques branches y ont introduit des brisures. Il est probable que la famille du général avait la même origine; mais le fait est que le général ignorait absolument soit sa généalogie soit son blason. Or en 1848 le général Dufour reçut la bourgeoisie d'honneur des trois villes de Bienne, Thoun et Bienna. Nous ne savons ce qui en est pour Bienne et Thoun; mais en tous cas, pour Berne, chaque bourgeois doit présenter ses armoiries. S'il n'en a pas on lui en crée. On demanda donc au général ses armes, il répondit qu'il ne s'en connaissait pas; là-dessus une Commission de la Bourgeoisie de Berne lui créa celles qui figurent sur l'Armorial genevois & que nous avons copiées et dont voici le motif: Les émaux sont les couleurs fédérales en raison du haut commandement fédéral que le général a revêtu. Les meubles sont les branches de Bienna et l'étoile de Thoun pour rappeler que ces deux villes avaient donné le droit de bourgeoisie en même temps que Berne. C'est donc un écusson essentiellement bernois et bernois de la ville. On pourrait bien dire que ces armes laissent à désirer et qu'il eût été plus historique de mettre quelque meuble rappelant le commandement en chef; mais que si l'on indique Bienna et Thoun, il aurait été plus sensé de rappeler l'origine genevoise du nouveau bourgeois. Si les Bernois avaient correspondu avec quelque généalogiste ou quelque héraldiste genevois vivant alors, le résultat eût été certainement tout autre; mais la Commission bernoise n'a consulté personne, le général a été complètement indifférent à la chose

et le résultat a été celui que nous avons indiqué. Du reste ces haïches de Biemme plaisaient assez au général, parce que lui, ancien officier du génie aimait ce signe qui est son arme. Le général n'a point laissé de fils et sa famille s'éteint. C'est l'abbaye des marchands qui l'avait recueilli dans son sein à Berne.

Comitissa

est-il

un prénom ou un titre ?

Nous avons parlé de Comitissa dans notre article sur le cénostrophe des Comtes de Neuchâtel; un abonné prétend que ce nom est un titre & non un prénom comme nous l'avons dit; or nous étions dans le vrai car voici ce que M. Grellet nous écrit à ce sujet:

„ Pour ce qui est de Comitissa, il se trouve dans le cartulaire d'Hauteville un acte de 1173 par lequel Rodolphe et son frère Ulrich pacifièrent des difficultés qui s'étaient élevées entre les moines d'Hauteville et ceux de Fontaine-André au sujet d'une donation faite par leur père Ulrich — donation qu'ils confirment du consentement de leur mère Berthe et de leurs épouses Comitissa et Gertrude; voici le texte: Haec omnia laudavit Bertha mater nostra, Bertholdus frater noster, uxores nostrae Comitissa et Gertrudis, Willelmus autem Abbas Fontis Andreae et omnis conventus ejus, etc. — Un second acte de 1192 (le dernier que l'on connaît de Rodolphe) s'exprime dans les mêmes termes. „ Comitissa " placée ainsi entre Berthe, Berthold, Gertrude et Guillaume ne peut qu'être un prénom. „

Bibliographie.

Reçu, avec remerciements aux donateurs:

Nos Communes rurales dans le passé, par J. Chabloz, 1888.
Le Herald, de Berlin; le Adler, de Vienne, le Bulletin Suisse de la Société de Numismatique, Bâle, l'Indicateur d'Antiquités suisses, Zurich, le Moniteur de la Légion d'honneur, Paris; le journal Héraldique italien, Pise; les journaux héraldiques hollandais, La Hogue; Numismatisches Literatur-Blatt, Freiburg i/B; Numism.-sphragis. Anzeiger, Hannover; la Gazette des Sports, St Etienne, etc. — Nous recommandons à nos lecteurs le dernier Catalogue de la maison Jélie Schneider (Ad. Geering) libraire, à Bâle.